



Vendredi 17 octobre 2014 à Saint-Sulpice - 17h : Assemblée générale

PROCÈS-VERBAL DE SEANCE

Présents :

Messieurs les Maires et Maires-adjoints de Bagnac, Boussac et Marcilhac/Célé. M. Laborie Bernard, président du SMBRC. M. Trémoulet Joël, directeur du SMBRC. M. Lebreaud David, du SYDED. M. Glaude Michel, président de l'AAPPMA de Figeac, Mme Grepon Géraldine, présidente des Moulins du Quercy. Messieurs Soursou Robert, et Bye Pascal, présidents d'honneur de Sauvegarde du Célé.

Membres du bureau :

Alain Plénacoste, vice-président délégué. Francis Ratié, trésorier. Ronald Brus, qualité de l'eau. Francine Herbin, secrétaire.

Référents et membres:

Will Van Der Knaap (observateur à Cabrerets). Marc Hermet (Figeac-Viazac). Pierre Cassagnes (Bregues), Gilles Raffy (Bouziès). Maurice Francoual, Christian Cousy, Michel Valette, Jean-Paul Mignat, Colette Viard, Jean Héreil, Susan Wilson, Maurice Puechméja, Maurice Quercy et Maguie Raffy.

Absents excusés :

Trente-trois membres se sont excusés.

ACCUEIL

Saint-Sulpice : 17h15

Alain Plénacoste ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et enchaîne avec un discours de bienvenue d'Alain Vayssié notre président.

MESSAGE D'ALAIN VAYSSIÉ

« Mesdames, messieurs les élus, chers adhérents, chers amis.

Veillez excuser mon absence due à des problèmes de santé. Je transmets avec confiance les rennes au bureau pour la tenue de cette assemblée générale. Je tiens tout d'abord à saluer la mémoire de deux personnes qui nous ont quitté cette année : Georges Ségala que vous avez tous bien connu et qui était membre de Sauvegarde du Célé depuis sa création en 1989. Il a aussi été vice-président des Amis du Célé et habitait le magnifique lieu naturel du « Liauzu ».

Claude Valencia, membre du conseil d'administration, notre référent d'Espagnac Ste Eulalie, qui a servi consciencieusement l'association. Ils nous manquent déjà.

Je voudrais souligner l'efficacité et la bonne entente de notre bureau ainsi que le rôle important du vice-président délégué avec lequel je partageais les missions et qui me seconde durant cette période cruelle mais pas insurmontable. Je veux aussi souligner mon entière satisfaction quant à la fréquentation des conseils d'administration en 2014; ils ont reconnu le travail effectué par notre association.

Un grand dossier nous attend en 2015 et pour les années futures: la lutte contre la pollution. Elle doit s'intensifier avec tous les partenaires, car nous sommes tous responsables: agriculteurs, industriels, riverains, touristes et autres usagers. Il en va de la responsabilité de chacun de redonner à notre rivière ses caractéristiques naturelles et saines. Dans cette optique, je salue l'initiative du président de la FNSEA qui a signé le contrat de rivières élaboré par le SmbRC en juillet dernier. Contrat paraphé par de nombreux partenaires et qui court jusqu'en 2020. La position de la FNSEA lotoise est d'autant plus remarquable que le Cantal et l'Aveyron n'ont pas signé ce contrat.

Notons que beaucoup de communes ont revu à la hausse leur subvention annuelle et que trois communes nous ont rejoint: Bagnac sur Célé, Figeac et Bouziès.

Pour conclure, je salue le président du SAGE Célé, son directeur et toute l'équipe avec qui nous entretenons des relations excellentes et constructives ainsi que le SATESE/ SYDED avec qui nous avons bien progressé en collaborant lors de la mise en place d'un nouveau point de prélèvement de l'eau en juin 2014, à Boussac.

Je vous souhaite à tous, une bonne assemblée générale."

Alain Vayssié

Après de chaleureux applaudissements Alain Plénacoste souligne l'importance du nombre d'adhérents. Nombre qui fait notre force, lorsque nous rencontrons les organismes et partenaires officiels, et remercie les référents pour le lien qu'ils entretiennent sur le terrain avec les adhérents, habitants et riverains. Il rappelle que notre conseil d'administration est composé de 17 membres référents et le bureau de 4 membres soudés et proches de leur président.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral ;
2. Rapport financier ;
3. Communication ;
4. Qualité de l'eau ;
5. Orientations de 2015 ;
6. Divers.

RAPPORT MORAL

Alain Plénacoste énonce les faits marquants de l'année.

Des nominations :

- 08.11.2013: 1^{er} Conseil d'administration à Marcilhac sur Célé, avec élections d'un(e) :
 - vice-président délégué : Alain Plénacoste ;
 - représentant des pêcheurs : Michel Glaude, président de l'AAPPMA de Figeac ;
 - représentante des Moulins : Géraldine Grépon, présidente des Moulins du Quercy.

Des alertes et actions :

- Embâcles et accumulations de branchages à Monteils, suite aux orages : Alain Vayssié est intervenu auprès du Conseil général. S'en suit un dégagement rapide ;
- Pots de fleurs et plastiques sur les berges à Bagnac : diverses interventions collégiales ont permis un nettoyage efficace des lieux.

Des rencontres avec les élus :

- 28.01.2014 : Mairie de Figeac ;
- 29.03.2014 : Mairie de Bagnac sur Célé ;
- 22.04.2014 : Mairie de Maurs ;
- 02.06.2014 : Sous-préfecture de Figeac.

Des réunions de travail avec les organismes :

- 07.10.2013 : au SATESE ;
- 31.03.2014 : AG de l'AAPPMA de Figeac ;
- 17.02.2014 : au SmbRC ;
- 17.04.2014 : à la Direction Départementale des Territoires, à Cahors ;
- 15.05.2014 : Mairie de Cabrerets : étude de la Sagne ;
- 09.10.2014 : SATESE, à Cahors ;
- 14.10.2014 : SYDED, à Catus ;
- 16.10.2014 : Comité syndical à Figeac.

Pour chacun des rendez-vous, les personnes présentes ont expliqué l'objectif de la réunion mais aussi la teneur des débats et les engagements contractuels présentés.

Pour le 16 octobre, assemblée générale du SmbRC, Joël Trémoulet présente un rapport rapide mais concis de cette réunion qui comportait beaucoup d'informations générales et notamment sur : le contrat de rivière signé début juillet et qui permet d'avoir des signatures sur 5 ans pour ouvrir immédiatement des chantiers, ex. : Figeac (réseau d'assainissement de la station). Un inventaire des plans d'eau du Lot demandé par le Parc. L'entretien du Célé, ponctuel et courant. Des travaux sur les ouvrages du Cantal suite aux orages de l'été. Un inventaire des points d'abreuvement des animaux sur les rivières. Les espèces envahissantes (écrevisses américaines et à pattes blanches) mais aussi des plantes. Le point sur les baignades avec le SYDED et enfin commission locale de l'eau (CLE) réunion prévue début décembre pour signaler que les personnes conviées ne le sont plus de façon nominale mais, seul le titre est retenu ; c'est à dire le président d'un organisme/association ou son représentant.

A noter que la bande dessinée du Célé créée par Christophe Vernes avec le SmbRC est maintenant éditée et disponible en occitan.

RAPPORT FINANCIER

Francis Ratié, trésorier, s'exprime : « Conformément à la loi et à l'article 11 des statuts de Sauvegarde du Célé, je vous sou mets les comptes 2014, clos au 30 septembre.

Les comptes de versements de nos adhérents font apparaître un chiffre développé de de 2381€, augmenté des subventions reçues à hauteur de 385€. Il ressort des divers comptes de la gestion menée, un résultat bénéficiaire de 762,60€ ».

Francis Ratié remercie tous nos adhérents qui grâce à leurs cotisations et leurs diverses actions sur le terrain, nous permettent de progresser sur tous les fronts. Il rappelle que notre association est composée en 2014, de 370 membres contre 313 pour l'exercice précédent. Il souligne une ascension profitable et invite l'assistance à poser des questions.

Pascal Bye fait remarquer que le montant des subventions, soit : 385€, compte-tenu du nombre de communes = 13 ; est peu élevé.

Francis Ratié souligne que les frais nouveaux, soit : l'actualisation du calicot, l'affiche et le flyer ont été amortis sur deux années en raison du stock et de l'utilisation. Il s'agit là d'un choix de gestion qui fait ressortir un résultat intermédiaire plus précis.

Le doublement du coût de l'assurance multirisque fait réagir. Francis Ratié annonce une analyse en cours sur ce poste.

Francis Ratié demande l'approbation des comptes à mains levées.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et Francis Ratié remercie l'assistance.

LA COMMUNICATION

Alain Plénacoste présente la ligne de communication.

Qu'est-ce que la communication ? Comment la déployer ? Quels outils ? Et pour quels destinataires ?

Les outils déjà en place : le site internet et les articles de presse.

Le site <http://www.lecele.fr> A reçu depuis le 01/01/2014 : 1934 visites effectuées par 1443 utilisateurs réguliers ou sporadiques. Sur 4475 pages vues, les plus visitées sont :

- la presse en parle ;
- l'agenda ;
- baignade au naturel ;
- notre identité ;
- au bord des rives du célé ; et
- la pêche autrefois.

A noter : tous les comptes rendus des conseils d'administration et assemblées générales sont en ligne. De plus, régulièrement les correspondants font connaître par la presse locale nos actions et participations aux événements locaux. Ces articles sont également en ligne dans la rubrique : « La presse en parle ».

En 2014, nous avons actualisé :

- le site internet ;
- le calicot.

nous avons créé :

- une affiche ludique qui explique les règles de partage de la rivière dans le respect entre riverains, pêcheurs, agriculteurs plaisanciers et canoéistes.

- Un flyer qui présente les valeurs, le rôle, les actions et les modalités d'adhésion de Sauvegarde du Célé.

LA QUALITE DE L'EAU

David Lebreaud, du Satèse SYDED du Lot, travaille en étroite collaboration avec les membres de Sauvegarde du Célé qui quotidiennement, durant tout l'été, ont effectué des prélèvements, analysé et transmis leurs travaux. Il souligne la chance d'avoir sur le Célé des observateurs efficaces sur le terrain. Il présente deux graphiques, l'un suivi en « aval de Figeac », il commente la méthode d'analyse utilisée dont le seuil de saturation est de 2419 ; nous portons notre attention en dessous de 2000. Prévisions pollutions humaines ou atmosphériques mal maîtrisées en période de pluies (rejets non maîtrisés), mais analyses acceptables par temps secs.

Il convient de reconnaître une amélioration certaine, par rapport à une époque où la baignade était interdite en permanence en aval de Figeac. Le second graphique relatif aux relevés effectués en amont – zone où l'apport de pollution est moins conséquent. Les prévisions sont plus précises et le graphique confirme des pollutions moins fortes en diminution progressive vers l'amont. A noter cependant, des pollutions relevées au niveau agricole sur le secteur de Calvinet, dans le Cantal.

La pluviométrie est relevée par des radars qui annoncent un taux précis pour chaque km² du bassin versant.

Pascal Bye souligne que malgré 10 ans de travaux, beaucoup d'actions consciencieuses, d'implication humaine et de compétences, il est fort étonnant d'arriver à cette conclusion : la pollution est constatée par temps de pluie. Ce raccourci est limitatif par rapport à d'autres analyses disponibles.

M. David Lebreaud, donne alors deux témoignages sur les communes de Bagnac et Figeac ; pour lesquels les fonds engagés ont principalement portés sur les constructions de nouvelles stations d'épuration. Les anciennes n'observant pas la réglementation ; il fallait les changer. Ces normes dépendent, pour une part, du nombre d'habitants reliés. En conséquence, les installations doivent prévoir une évolution des populations et anticiper les volumes de rejets. Ces nouvelles stations sont donc réglementaires et une amélioration notable des services est confirmée sur 5 ans.

Puis, Joël Trémoulet rappelle : « la station de Figeac a 3 ans. En 2012, à la sortie, on relevait une eau plus pure que l'eau du Célé. Pourquoi ? Un exemple : une étude faite suite à un orage en 2012, à Figeac, sur la rive droite du Célé, apporte +de 2mm de retombées, avec une sédimentation du sol et des excréments. Elle provoque ensuite des pollutions conséquentes. Nous travaillons avec la nature des sols et en fonction d'un héritage. Ensuite, c'est du temps, des fonds publics et des choix. On peut noter que Figeac, c'est l'arbre qui cache la forêt, ensuite, Espagnac, Corn, Brengues, etc. Ces communes ont aussi aménagé leurs stations d'épuration. Il faut se rappeler qu'avant, même par temps sec, on ne pouvait pas se baigner dans le Célé. »

La parole est donnée à Ronald Brus, statisticien pour Sauvegarde du Célé qui fournit les données éditées sur le site internet de l'association.

Ronald commente le graphique de la qualité de l'eau des sept baignades recensées d'Espagnac Sainte-Eulalie à Cabrerets et souligne, pour 2014, une qualité très médiocre des eaux de baignades.

A noter, que la fermeture de la baignade d'Espagnac-Sainte-Eulalie le 8 juillet n'a pas permis de prendre en compte ces données négatives qui n'ont donc pas compté dans les statistiques. L'affichage et l'information ont été stoppés.

La parole est donnée à Francis Ratié, observateur à la retenue d'eau de la Mouline, à Boussac, De mi-juin à fin septembre. Il a effectué des prélèvements 4 jours par semaine, selon des modalités précises sous la tutelle du SATESE/SYDED auquel il transmettait chaque semaine ses fiches. Francis est remercié par l'assistance.

La parole est donnée à Will Van Der Knaap observateur aux deux points de Cabrerets en aval du Moulin et au camping « Le Cantal ». Il distribue quelques exemples de relevés et explique : « Chaque matin avant 9H00, du 15 juin au 30 septembre : j'effectue le relevé de la pluviométrie, la lecture de la température, la turbidité et je relève ces observations dans un carnet pour transmission au SATESE/SYDED. A 10h, je reçois le communiqué « Infos loisirs » que j'affiche à chaque lieu de baignade ; et cela 7/7. »

Will Van Der Knaap est remercié par l'assistance.

ORIENTATIONS 2015

Alain Plénacoste énumère et commente les objectifs de l'association pour 2015 et les années à venir :

- Maintenir les contacts avec les organisations ;
- Surveiller et participer à la lutte contre la pollution ;
- Renouveler et développer notre présence sur les manifestations de la vallée ;
- Développer les partenariats ;
- Augmenter le nombre d'adhérents.

Puis, il rappelle combien lors de sa nomination, ils étaient d'accord avec Alain Vayssié pour dire « un grand chantier nous attend : la pollution de l'eau ». Aujourd'hui, il confirme à nouveau : « Facilité par la force de 370 adhérents et la collaboration efficace des observateurs sur le terrain, nous y travaillerons. »

Puis, il passe la parole à Bernard Laborie qui souligne la qualité de notre collaboration et l'importance des actions de notre association sur le terrain.

Alain Plénacoste remercie l'assistance pour son écoute et sa participation et l'invite à partager le buffet en continuant nos échanges avant d'assister à 20h30, à la conférence : « Le Célé, une rivière vivante. ».

Séance levée à 19h50

Procès-verbal rédigé par Francine Herbin à Marcilhac sur Célé le 29/10/2014 :

Approuvé par Alain Plénacoste le 06/11/2014 :

Le président :	Le trésorier :	La secrétaire :